



[Base de connaissances](#) > [Questions fréquentes](#) > [innosolvcity](#) > [Notes de version Release 2023 ServicePack 24_HABITANTS](#)

Notes de version Release 2023 ServicePack 24_HABITANTS

Désirée Rawlyer - 2026-10-20 - [Commentaire \(1\)](#) - [innosolvcity](#)

Introduction

Le service pack 24 est disponible depuis le 24 septembre 2026.

Cette nouvelle version apporte plusieurs améliorations et nouveautés intéressantes pour Innosolvcity.

Dans cet article, nous vous présentons les principales évolutions à retenir ainsi que leur impacts dans l'utilisation quotidienne.

Habitants

Avertissement en cas de blocage des documents lors d'un départ et de la sortie des documents

Afin de prévenir toute remise non autorisée de documents, les blocages actifs sont désormais signalés plus clairement dans innosolv. Dans le processus **Départ**, une colonne dédiée permet d'identifier les personnes concernées au moyen d'un badge. Dans le processus **Sortie des documents**, une bannière affiche également cette information. Ces améliorations facilitent l'identification des blocages pour toutes les personnes concernées et contribuent à sécuriser le traitement des dossiers.

Lieux

Recherche de localités selon le critère «commune»

La recherche de lieux est désormais plus flexible : il suffit de saisir une partie du nom de la commune pour obtenir les résultats correspondants, sans devoir indiquer son nom complet.

Documents | Notes

Nouvelle colonne «Note» dans la sélection de documents

Le champ « Note » est désormais disponible dans la sélection des documents, facilitant la consultation des informations complémentaires.

Habitants | Processus électroniques d'annonce | RCP

Pas de correction de données relation pour les habitants décédés

Lors d'un changement d'adresse du partenaire, la notification de correction des données de relation n'est désormais plus exportée pour les personnes décédées, évitant ainsi l'envoi de notifications inutiles.

Initiatives/Référendums

Personne ayant le droit de vote en cas de départ antérieur: considérée à tort comme ayant le droit de vote à la date d'enregistrement

Le calcul du droit de vote a été corrigé pour les départs annoncés rétroactivement. Dès la date d'annonce du départ, les personnes concernées sont radiées du contrôle des signatures. Si la date d'annonce correspond au jour du départ, le droit de vote reste valable pour cette journée.

Habitants | Processus électroniques d'annonce | Déménager

L'arrivée d'un enfant n'est pas possible s'il est déjà enregistré en tant que personne

Une correction permet désormais de traiter correctement les arrivées familiales annoncées électroniquement lorsqu'un enfant mineur est déjà enregistré comme Personne dans innosolv. Les liens de parenté avec les parents sont automatiquement associés correctement, évitant ainsi le message d'erreur lors de l'enregistrement.

